

"La pierre la plus solide
d'un édifice est la plus
basse de la fondation".

L'inFO44



Numéro 188 – Nov 2013

CTL du 19 novembre 2013

Motion liminaire

Nous sommes réunis en CTL qui se tient aujourd'hui dans un contexte de plus en plus difficile.

Tout d'abord concernant les emplois : on vient de nous annoncer près de 2000 suppressions qui vont à nouveau frapper les services et les agents de la DGFIP.

Dans le même temps, les crédits budgétaires sont amputés de façon drastique ce qui met en péril le contenu et l'exercice plein et entier des missions et accroît la détérioration des conditions de travail. Nous le verrons au cours de ce CTL, la Loire-Atlantique, malgré le regroupement de l'affranchissement, malgré les réductions des frais de déplacement qui, nous le verrons, ne sont pas sans incidence sur le réseau, a ses finances dans le rouge !



Nous rappelons dans cette instance locale, le nombre croissant de cas de souffrance au travail mis en évidence par le rapport annuel, très alarmant, des Médecins de prévention qui fait état de près de 3000 cas en 2012 et de 26 suicides au sein des Ministères Financiers. Hier encore, nous nous sommes rencontrés pour évoquer la situation d'un SIP où les tensions sont vives. A la demande insistante des organisations syndicales, vous avez pris l'engagement de vous y rendre lundi prochain. Nous comptons sur vous pour leur dire que vous entendez leur mal-être au travail. Il en va de leur santé physique et mentale, car nombre d'entre eux sont proches du point de rupture....

Depuis plusieurs années, l'Administration propose de nombreuses actions sur les conditions de travail mais pour autant que puissent paraître séduisants les outils mis en place, ils n'intègrent pas ou trop peu, les deux causes principales de leur dégradation :

- Les suppressions dogmatiques d'emplois,
- Les restructurations incessantes.

A propos de restructuration, espérons que la validation d'un SIP en sud Loire dont nous nous félicitons, ne reste pas l'exception qui confirme la règle. Pour **FO DGFIP**, il n'est donc pas question de délivrer un satisfecit à l'Administration pour les dispositifs mis en place mais de dénoncer l'attitude d'une Administration qui ne fait rien d'autre que de se mettre en conformité avec ses obligations légales.

Pour **FO DGFIP**, ce qui se passe aujourd'hui dans les services est de la seule responsabilité de la Direction Générale. Parce que les revendications que nous portons ne peuvent se satisfaire de mesures palliatives qui ne règlent rien, nous affirmons que les suppressions d'emplois sont la cause principale de la dégradation des conditions de travail et que l'employeur public doit assumer ses responsabilités :

- En s'engageant sur l'adéquation des missions et des moyens,
 - En tirant les leçons des effets néfastes engendrés par sa politique d'austérité sur les agents,
 - En donnant de réels moyens pour faire vivre une politique ministérielle de Santé Sécurité au Travail digne de ce nom,
 - En agissant réellement, par des actions concrètes sur la prévention de la souffrance au travail.
- Cela passe aussi par le renforcement des prérogatives et des moyens des acteurs de prévention.

Face aux conséquences désastreuses de l'austérité, **FO DGFIP** mettra tout en œuvre pour l'amélioration des droits des agents.

Ponts naturels

L'année 2014 foisonne de ponts naturels possibles... Étaient envisageables en mai les vendredis 2, 9, et 30 (Ascension)... ainsi que le lundi 10 novembre et les vendredis 26 décembre et 2 janvier.

Rappelons que la règle définie par la direction locale les années précédentes, était de privilégier les ponts naturels en période de vacances scolaires.

Dans les documents de travail, la direction proposait de faire le pont de l'ascension, Noël et 1^{er} de l'an.

En s'appuyant sur cette "coutume", les élus **FO** proposaient d'ajouter les 1er et 8 mai.

La Direction nous indiquant qu'elle ne voulait pas plus de 3 ponts par an, nous avons demandé à ce que le Nouvel An 2015 ne soit vu qu'en fin d'année prochaine (d'autant qu'en 2015, il y aura peu de ponts...).

La CFDT a insisté pour que le 11 novembre soit également pris en compte. A **FO**, nous avons fait remarquer qu'à cette date il n'y a que peu de personnes intéressées par un congé (donc pas de souci pour les poser!). L'automne est, c'est bien connu, une saison moins clémente et donc moins sollicitée... et de plus, les élèves sont en classe...



Quel intérêt de fixer un pont naturel à cette période ?

Sans doute agacée par ce débat récurrent, la Direction a fini par abandonner l'idée du pont de l'ascension au prétexte que c'était le dernier jour de la campagne IR... à **FO**, nous avons lourdement argumenté sur le fait qu'il est possible de décaler le paiement au lundi quand une échéance tombe un samedi et un dimanche. Il doit être possible d'en faire de même pour la déclaration !

Finalement nous avons eu à voter sur les ponts du 1er mai, du 11 novembre et de Noël, avec révision pour l'ascension si des mesures nationales étaient prises (ou si l'inter-région faisait le pont).

VOTE	Abstention	Contre
	Solidaires – CGT - CFDT	FO

Modifications des horaires de la trésorerie de Blain

La Direction nous ayant fourni des informations à minima, sur la demande par les agents de fermer ce poste le vendredi après-midi, nous avons demandé un complément en séance. L'argument de la Direction est principalement le fait que la charte Marianne soit respectée. C'est pour nous un élément insuffisant. Car si les élus **FO** comprennent tout à fait que les agents, débordés par la surcharge de travail (conséquence des nombreuses suppressions d'emplois !) souhaitent fermer une demi-journée par semaine... ils savent aussi que c'est une tactique pour supprimer des trésoreries avec l'assentiment général (*et pourquoi pas... passer ensuite en douceur une démarche stratégique ?*). Or les militants **FO** défendent quotidiennement un service public de qualité, de proximité et dans des conditions de travail décentes pour les agents des Finances Publiques (on en est loin aujourd'hui !).



C'est pourquoi **FO** s'est abstenu en expliquant que ce vote ne va pas à l'encontre de la demande des agents, qui est légitime dans le quotidien qu'on leur fait subir, mais qui ne serait pas la même dans un contexte d'emplois adapté aux missions.

VOTE	Abstention	Contre
	FO - CFDT	Solidaires - CGT

Seul un vote CONTRE de tous les syndicats auraient repoussé le projet. La fermeture est donc actée.

Désamiantage à Châteaubriant

Après un vrai désamiantage du 1^{er} étage et du rez-de-chaussée (bas et haut partiellement) entre 2008 et 2011, il restait les bureaux de la trésorerie, du comptable et du service de publicité foncière. Là.. changement de méthode : l'amiante sous les cloisons ne sera pas retirée car elle est considérée comme étant *encapsulée*. D'autre part, le local informatique ne sera pas traité.

Un contrôle sera effectué tous les 3 ans et l'affichage par pictogramme sera appliqué sur les plinthes.

FO a largement commenté en séance, sa déception. Et n'en déplaît à notre direction qui considère que nous devrions "*voir le verre aux 3/4 plein plutôt que de le voir à moitié vide !*", nous, quand il s'agit de la santé des agents, nous préférons une méthode efficace ! Et l'amiante dans le 44, c'est un sujet particulièrement sensible !



Travaux de Saint-Nazaire

D'après l'administration..... tout va bien ! Les questions posées en séance feront l'objet d'une réponse... ultérieurement !

Situation budgétaire

Rappel chiffré :

- Autorisation d'engagement 6 792 840 € (BOP)
- Prévisionnel pour la fin de l'exercice 2013 avec un dépassement du budget d'environ 198 000 € ! *Oups !*
- Exécution budgétaire à hauteur de 97 % pour le fonctionnement et 3 % pour l'investissement

Analyse

Ce taux de 3 % d'investissement a été atteint grâce au transfert sur ce poste, des économies réalisées sur les frais de déplacement, les fournitures et les consommables informatiques.

Ces économies vont permettre le remplacement de 254 écrans et l'acquisition de micros avec environnement "Seven". Par ailleurs, les économies réalisées d'après les chiffres fournis correspondent à la prévision du dépassement de fin d'exercice.



Les frais de poursuites ont augmenté de 22 %. L'administration l'explique par le traitement cette année de divers dossiers en souffrance.

La hausse des fluides est expliquée par la météo peu clémente l'hiver et le printemps derniers ...

Enfin, l'affranchissement qui représente 23,5 % des dépenses, a, malgré sa réorganisation subi une hausse de 8 %. Espérons qu'en 2014, la centralisation du courrier sur Cambronne inversera cette tendance !

Coup de théâtre ! La direction a été toute fière de nous annoncer en séance le dégel de la réserve, le remboursement du fond pour les personnes handicapées et le versement de l'inter-région pour un total de 144 000 € !... CONCLUSION : nous ne sommes en déficit que de 49 000 € ! Youpi !

L'affranchissement sera le poste ciblé pour les reports de paiement (la facture de novembre sera payée en 2014)... Où est le bon temps des budgets équilibrés ? ...ça c'était "avant" !... et c'est d'autant plus regrettable pour une administration qui impose des pénalités lourdes aux redevables retardataires (et à ses agents !)... Ha la déontologie à géométrie variable !

La direction a essayé de nous faire croire qu'elle ne dispose à la mi-novembre d'aucune information sur le budget 2014 : il ne faut pas rêver... il sera en baisse !



Questions diverses

Information sur la nouvelle répartition des missions-structures dans le cadre du mouvement national de mutation des cadres A : si vous consultez régulièrement notre site local, vous avez déjà connaissance de cette information. Pour le mouvement des cadres A en 2014, seront considérés en "Gestion" les SIP, Pôles de Recouvrement Spécialisé et les trésoreries amendes. Et en "Gestion des Comptes Publics" les postes SPL (Secteur Public Local), mixtes, et impôts.

Seul, **FO** DGFIP a dénoncé au niveau national l'aberration du système : un inspecteur affecté « GP » en 2013, affecté sur une RAN et en local sur un SIP, mais qui aurait souhaité un poste SPL devra, de fait, refaire une demande au niveau national pour 2014 et tenter d'avoir en local le SPL (!!!) dans la RAN en question. (Vérifiez bien l'affectation qui vous aura été attribuée car nous ne souhaitons pas que des erreurs déjà commises sur les opérations de session Gestion/Contrôle dans la sphère FF (Filière Fiscale) se reproduisent).

Information sur le transfert de l'affranchissement de Saint Nazaire à la plate forme de Cambronne : ce qui nous avait été annoncé au dernier CTL a été mis en place. Quelques difficultés reconnues avec des décalages horaires et de sacoches qui sont désormais résolus. La trésorerie de Saint-Nazaire Municipale sera livrée en début de tournée pour éviter ses problèmes comptables. La direction nous indique que, malgré les craintes du départ, au final cela se passe bien.... Les sacoches (15Kgs) sont moins logeables (pas de soufflet) mais elles sont au nombre de 5 par structure.

Informations sur le SIP du sud-Loire : question posée par **FO**, suite à l'audience avec le Directeur général car il nous avait bien semblé que la direction locale avait avancé sur le projet.

Petite info : ce sera un SIP uniquement (donc pas de SIE) avec une perspective en janvier 2016.



Situation de Paimbœuf : cette trésorerie est emblématique de ce qui se passe ailleurs, d'autant qu'elle a connu beaucoup de mouvements de sa hiérarchie depuis quelques années. Les agents sont fatigués d'être en permanence à courir après les priorités et à tenter de faire leur travail en temps et en heure. Rappelons que pour ce poste, la direction a fait le choix d'y laisser l'équipe de renfort (un renfort/mois) sur un poste vacant.... pour faire des économies sur les frais de déplacement (!) alors que des collègues souhaitaient y être affectées ! C'est aberrant ! Du coup, quand il y a un congé maladie de plusieurs mois, pas de remplacement ! La Direction nous a listé les aides apportées (RF, direction, renfort, audit,) et se satisfait du délai global de paiement (8,77 au lieu de 11 avant). Elle reconnaît toutefois les difficultés avec certains ordonnateurs... MAIS L'ETRE HUMAIN DANS TOUT CA ! A **FO**, nous reviendrons sur ce dossier....

Résultats du bilan de la mise en œuvre de la boîte à outils relative au traitement des demandes des personnes en difficultés de paiement : long exposé pour nous expliquer que ce dispositif a été mis en place pour harmoniser le traitement des demandes. Dans un 1er temps, il s'agit de déterminer si le contribuable est en dessous du seuil de pauvreté ou pas. Puis dans un 2nd temps, un calcul mathématique donne le nombre de mois pour apurer la dette fiscale. Si le concept de départ peut paraître louable, le problème c'est que l'agent sera bien seul au final pour instruire le dossier (gracieux ? Exonération ? quels délais ?) Ajoutons que légalement, il n'est pas possible d'établir des barèmes.... Alors oui "*la vie n'est pas binaire !*" ..ça nous le savions ! Mais qu'un dispositif engendre plus de temps de travail pour des collègues surbookés, ce n'était pas une bonne idée ! D'autant que l'ancien outil est toujours valable... Sans doute que l'enquête menée par la direction avec moult déplacements et groupes de travail mettra tout ça en lumière ! ... et n'en déplaise à certain, le CTL est bien le lieu pour discuter de tous les aspects de cette question et pas seulement de la technicité !

Aparté : à **FO**, nous avons indiqué à la Direction que de nombreux incidents au guichet et au téléphone nous sont signalés. Bien entendu, nous invitons les agents à remplir la fiche de signalement pour que la direction puisse disposer des bons chiffres (et ne pas se réjouir trop tôt ?).
La réponse des collègues : pas le temps ! ... C'est le chat qui se mord la queue dans cette affaire !



Le cheminement et le transport de collègues handicapés à Nantes Cambronne : la direction indique que le recours à ProxiTAN peut être la solution temporaire. A **FO**, nous avons demandé où en est le réaménagement du parking Cambronne (circulation voitures, vélos, piétons)... pour lequel une enveloppe de travaux nous a été annoncée il y a déjà un moment. Il serait bon de le lier à l'étude en cours subventionnée par les "crédits Handicap" pour la circulation des personnes handicapées. La Direction dit vouloir se pencher à nouveau sur ce dossier car les devis sont nettement supérieurs (au moins 250 000 € pour un budget de 194 000 € !) ... ça n'entre pas dans les clous !



Situation au SIP de Nantes Nord-Ouest : les agents du SIP avaient rempli une fiche CHS-CT pour attirer l'attention de la Direction sur leurs difficultés (voir notre **FO** Hebdo n° 48). Après instance, les organisations syndicales, qui avaient vu le directeur régional la veille, ont obtenu que la direction aille les rencontrer sur place.... même si nous savons pertinemment qu'elle ne dispose pas d'une baguette magique, il est important que les agents s'expriment. Mettre des MOTS sur des MAUX !

Départs en retraite (données chiffrées sur le nombre de décotes et surcotes pour les agents partis en retraite) : la direction locale dit ne pas avoir les moyens de mobiliser les éléments de réponse et renvoie les demandes vers les bons interlocuteurs (notamment le SRE qui reçoit les agents).

Situation des accueils (Jules Verne et Saint-Nazaire notamment) au regard de l'affluence constatée : l'affluence est en baisse (-14 000 redevables). Par contre, forte hausse en octobre.

Renouvellement de la convention avec l'AGRIMA (Lotz-Cossé) : c'est quasiment réglé, la direction nationale ne s'opposant plus à la signature d'une convention sur le même modèle que celle de l'INSEE (l'abondement est versé).

Dispositif des bornes "libre-service" mises à la disposition des contribuables dans les SIE : dans des services débordés depuis plusieurs années, ce passage au "tout numérique" apparaît comme une provocation. La direction justifie cette installation suite à l'interpellation du directeur général lors de l'un de ses déplacements par un agent (comment fait une entreprise qui n'a pas d'ordinateur pour sa télédéclaration obligatoire ?). On veut nous faire croire que la DGFIP est le pays de Candy ? Allez donc dire au DG que vous êtes trop peu nombreux pour faire le travail !!!!



Etude ergonomique sur la migration des professionnels (GESPRO) suite à la décision du CHS-CT Ministériel du 15/10/2013 : pas de nouvelle ... *bonne nouvelle* ?

Service des Produits divers : la taxe d'aménagement (anciennement taxe d'urbanisme gérée à l'époque par Carquefou) est arrivée au moment le moins opportun... pendant les vacances scolaires de la Toussaint (3 700 prises en charge sur les 17 000 annoncées dont 7000 validées). De plus, le service devait déjà faire face aux titres de perception relatifs aux impayés du Rectorat (représentant 90 % des indus) établis par Liaison-Rémunérations... très en retard du fait de CHORUS, et arrivés simultanément ! 2 renforts sont demandés pour décembre. Espérons que le service sera épargné par les futures suppressions d'emplois. Pour mémoire : deux nouvelles affectations (une en novembre 2013, l'autre en janvier 2014)... seront-elles suffisantes en rythme de croisière ?

☎ 02-40-20-76-56. - ✉: fo.drip44@dgfip.finances.gouv.fr - <http://www.fo-dgfip-sd.fr/044/>

Permanences

Quai de Versailles : tous les matins sauf le mercredi (02.40.20.76.56)

Cambronne : le dernier vendredi de chaque mois (02.40.89.66.87)